



Mairie de Plainval

Procès-Verbal de la séance du conseil municipal
du vendredi 21 février 2025 à 20h00
Session Ordinaire

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	17/02/2025	<u>Présents</u> :	Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE, et Mesdames Evelyne CAUWENBERGHS, Coralie ALIZARD, Gwenaëlle LEROY et Katia VARESI - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	17/02/2025	<u>Absents excusés/pouvoirs</u> :	Madame Marjorie DARCAIGNE
Membres en Exercice :	9	<u>Absents non excusés</u> :	Monsieur Joël GALEK
Membres Présents :	7	<u>Secrétaire de séance</u> :	Madame Coralie ALIZARD
Membres votants :	8		

Enoncer de l'ordre du jour

- 1/ **Durée d'amortissement pour l'enfouissement rues Montagne/Faubourg**
- 2/ **Question diverses**

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner Madame Coralie ALIZARD en qualité de secrétaire de séance.

1/ **Durée d'amortissement pour l'enfouissement rues Montagne/Faubourg**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux d'enfouissement du réseau rues de la Montagne et du Faubourg sont terminés et qu'il faut désormais amortir les travaux à partir de 2025 au compte 2041 « subventions d'équipements aux organismes publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'amortir les travaux sur 15 ans à compter de 2025

2/ **Question diverses**

La société AREA est venu lors de la séance de conseil municipal pour présenter le projet d'étude de sécurité à l'ensemble des membres du conseil et faire le point sur l'avancée du projet et sur les travaux qui seront réalisés sur 2025.

Un point de rappel à également été fait concernant le problème de stationnement et stockage de véhicule sur le parking rue du friquet.

Clôture de la séance à 22h

SIGNATURES

Le Maire,
Samuel DOVERGNE

Secrétaire de séance,
Coralie ALIZARD

